



Extrait du registre des décisions

Bureau du 27 septembre 2018

n° 134-18

Objet : RD - Résiliation de la convention pour l'exploitation des équipements et réseaux d'eau potable de la commune de Le Bourget-du-Lac

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 35

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska -

Pierre Perez - Benoît Perrotton - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Sylvie Vuillemet

Frédéric Bret - Marc Chauvin

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Maryse Fabre

Bernard Januel

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemet - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Alain Thieffenat à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 10

Jean-Luc Berthalay - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Christophe Richel - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 27 septembre 2018

délibération n° 134-18

objet **RD - Résiliation de la convention pour l'exploitation des équipements et réseaux d'eau potable de la commune de Le Bourget-du-Lac**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que par décision du 14 mars 1997 n° 067-97, le Bureau a approuvé la convention pour l'exploitation des équipements et réseaux d'eau potable de la commune de Le Bourget-du-Lac.

Compte tenu de la prise de compétence eau potable par Grand Lac au 1^{er} janvier 2017, il convient de résilier cette convention en accord avec la commune et Grand Lac.

Toutefois, une assistance pourrait être apportée à Grand Lac pour la gestion et l'exploitation des réservoirs et des traitements. Dans ce cas, une nouvelle convention serait proposée.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire réuni le 22 mars 2018 déléguant au Bureau l'approbation de tout type de conventions ayant pour objet la mutualisation des moyens de fonctionnement,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la résiliation de la convention pour l'exploitation des équipements et réseaux d'eau potable de la commune de Le Bourget-du-Lac,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir pour l'exécution de la présente décision,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 134-18

Objet de l'acte :	RD - Résiliation de la convention pour l'exploitation des équipements et réseaux d'eau potable de la commune de Le Bourget-du-Lac
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 3 - Conventions de Mandat 1 - Délibérations 3 - Autres
Date de l'acte :	27 septembre 2018
Annexe :	

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21284H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21284H1

Date de transmission en Préfecture :	11 octobre 2018
Date de réception en Préfecture :	11 octobre 2018